



Québec, le 23 mai 2025

Monsieur Sylvain Gaudreau
Directeur général
Cégep de Jonquière
2505 rue Saint-Hubert,
Jonquière (Québec) G7X 5M5

**Objet : Suivi au rapport d'évaluation de l'efficacité du système
d'assurance qualité – Premier cycle d'audit**

Monsieur le Directeur général,

Lors de sa séance du 10 avril 2025, la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a examiné la situation du Cégep de Jonquière concernant la recommandation encore en vigueur émise dans des opérations antérieures au second cycle de l'évaluation de l'efficacité du système d'assurance qualité (SAQC).

En décembre 2017, dans le cadre du premier cycle de l'évaluation SAQC, la Commission avait recommandé au Collège de s'assurer de l'efficacité des mécanismes de sa *Politique de gestion des ressources humaines* qui veillent au développement professionnel de l'ensemble de son personnel. Cette recommandation était toujours en vigueur lors de la réalisation du second cycle.

Par ailleurs, au terme de l'évaluation menée dans le cadre du second cycle SAQC, la Commission a conclu, dans son rapport d'avril 2025, à l'efficacité des mécanismes veillant à l'adéquation des ressources humaines aux besoins de formation. Au regard de cette situation, la Commission lève donc cette recommandation. Elle rappelle cependant au Collège qu'elle l'invite à mener à terme ses travaux en lien avec l'évaluation de la contribution de son personnel de soutien dans une perspective de développement professionnel. Le Collège témoignera de la prise en compte de cette invitation dans son état de situation à mi-parcours.

Advenant que vous souhaitez obtenir des précisions supplémentaires, n'hésitez pas à communiquer avec l'agente responsable de votre établissement, M^{me} Claudia Pilote.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur général, mes salutations distinguées.

Le président,

Original signé

Denis Rousseau

c. c. : M. Joël-Étienne Myre, directeur des études